

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des comptes publics présente son septième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 15 mai 2026, à 16 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée.

Questions à l'étude :

- Le chapitre « Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport intitulé *Rapports d'enquête* du vérificateur général, daté d'août 2021;
- le chapitre « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2024;
- le chapitre « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2026.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} CHEN;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. EWASKO;
- M. GOERTZEN (président);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. OXENHAM;
- M^{me} STONE.

Substitutions effectuées avant la réunion :

M. SCHULER remplace M. EWASKO.

Personnes étant intervenues :

- Tyson Shtykalo, vérificateur général du Manitoba;
- Ryan Klos, sous-ministre du Transport et de l'Infrastructure.

Chapitres étudiés dont l'examen a été complété :

Le Comité a examiné les chapitres suivants :

- « Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport intitulé *Rapports d'enquête* du vérificateur général, daté d'août 2021;
- « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2024;
- « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2026.

Le président,

Rapport présenté par :

M. GOERTZEN

Le 15 mai 2026